

Saint Georges les Landes
90°29 Edition 2016

Sommaire

Le Mot du Maire	pages 1 et 2
Les réunions du conseil municipal	pages 3 à 8
Etat Civil 2015	page 9
La vie des associations	pages 10 à 18
Le coin de notre facteur poète	pages 19 et 20
La vie de notre commune il y a 50 ans	page 21
Pour vous aider	pages 22 à 27
Espace détente	page 28



Le Mol du Maire

Chères conciloyennes, chers conciloyens,

L'année 2015 aura été marquée par l'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux de notre très grande région. Malheureusement nous ne pouvons oublier les victimes des attentats de janvier et de novembre lâchement exécutées.

Lors de l'année écoulée les travaux concernant la mise en accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite, l'agrandissement du secrétariat, la création de la bibliothèque, d'une salle d'archives, d'un WC handicapés ainsi que l'entrée sont presque terminés (plus de la moitié des travaux ont été exécutés par l'employé communal); en voirie enduit de la route des 4 chemins de Plantedit.

Les travaux prévus en 2016 :

Rénovation du logement au-dessus de la mairie (subvention acceptée); demande de subventions pour la réparation du plancher de la salle des Fêtes de Bantard, aménagement des abords de la mairie (subvention non acceptée en 2015); en voirie, enduit route de Jagon (Champagnac à Bantard).

Les coupes de bois du Coury sont terminées ainsi que le débardage, le bois appartient à la commune et sa vente va rapporter 15 841 €. Les travaux de coupes et la remise en l'état des chemins sont sous la responsabilité de l'O T F (Office Tational des Forêts).

Le projet éclien fait beaucoup parler et divise la population. Toute personne a le droit de s'exprimer. C'est vrai les écliennes changent le paysage. On ne veut pas du nucléaire, des barrages, des écliennes, mais nous voulons tous de l'électricité, que faire? Pour notre commune ces énergies vertes sont une chance qui apporteraient des retombées économiques et fiscales, et permettraient de financer, en grande partie, nos travaux, et qui éviteront que nos petites communes deviennent des déserts ruraux.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et surtout une très très bonne santé.

Joël LACHAISE

Réunions du conseil municipal

Séance du vendredi 6 février 2015 à 20h00

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, MM. HEBRARD Alain-François, PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absente excusée : Mme LEMAITRE Géraldine.

- M. GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.
- ✓ Sécurisation du réseau d'électricité à « Plantedit » et convention de désignation de maitrise d'ouvrage avec le S. E. H. V. (Syndicat Energies Haute-Vienne) ;
- ✓ Demande d'installation d'un lampadaire supplémentaire à « Jagon » et faire déplacer un lampadaire à « Jagon » ;
- ✓ Motion pour le soutien aux Notaires : pour 0, contre 10 ;
- ✓ M. PECH Michel est désigné correspondant sécurité routière ;
- ✓ Location gratuite de la salle de Bantard pour les manifestations à but non lucratif (galette des rois) des associations communales ;
- ✓ Questions diverses :
 - Remplacement d'été au secrétariat, la candidature de Delphine DELATTRE est retenue;
 - Composition des bureaux de vote pour les élections départementales dimanche 22 et dimanche 29 mars 2015;
 - Schéma de mutualisation des services : première réunion le 30 janvier pour information. « La mutualisation est un ensemble d'outils, volontaires pour chaque commune, permettant de mettre en commun des services, des personnels, des outils. La commune conserve le pouvoir de décision : ce sont les outils juridiques et/ou techniques, les services, les procédures qui sont mis en commun ». Le Schéma de mutualisation devra être mis en place pour la fin de l'année 2015, il entrera en vigueur par convention et fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal ;
 - Demander des devis pour l'achat d'un nouvel ordinateur ;
 - Prévoir une date pour la réunion de la Commission Communale des Impôts Directs ;
 - Demande d'un habitant du Bourg à propos des lampadaires qui sont éteints de 23h à 6h du matin : la commune n'envisage pas de changement;
 - Monsieur DRIEUX Jean-Pierre et Mme BRUNET Christèle, candidats aux élections départementales, viendront à la Mairie Mercredi 25 février à 14h30.

Clôture à 20h00.

Séance du vendredi 10 avril 2015 à 20h30

Total à affecter

66 500,57

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, MM. DEMANGHON Jean-Claude, HEBRARD Alain-François, PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine. <u>Absentes excusées</u>: Mmes LEMAITRE Géraldine et SINQUIN Christine.

- M. GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.
- ✓ Approbation du Compte de Gestion 2014 dressé par Mme RABILLER Catherine, inspecteur divisionnaire des finances publiques ; Approbation du Compte Administratif 2014 ;
- ✓ Affectation de résultats

Daniel III de la companya del companya del companya de la companya	
Pour mémoire	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	58 618,00
Excédent d'investissement antérieur reporté	24 023.46
Solde d'exécution section investissement	
Solde d'exécution de l'exercice	30 079,37
Solde d'exécution cumulé	54 102,83
Restes à réaliser au 31/12/2014	
Dépenses d'investissement	- 58 313,00
Recettes d'investissement	2 500,00
Solde	- 55 813,00
Besoin financement section investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	54 102,83
Rappel du solde des restes à réaliser	- 55 813,00
Besoin de financement total	1 710,17
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	7 785,17
Intégration syndicat transport scolaire	97,40
Résultat antérieur	58 618,00

Affectation

1 710,17	Besoin financement section investissement (1068)
19 768,00	Financement supplémentaire investissement (1068)
45 022,40	Restes sur excédent de fonctionnement (002)

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

✓ Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes:

Genêts d'Or	650,00€
Anciens Combattants	150,00 €
ACCA	320,00€
Comité des Fêtes	500,00 €
Football Club St Georges	-420,00€
Secours Populaire	60,00€
Société de Pêche St Sulpice	
Médecins du Monde	
Prévention routière	
Mutilés St Sulpice	
Paralysés de France	
Sports vélos du Pays de Basse Marche	50,00€
Délégation des JMF St Sulpice	
Conciliateur de Justice	Approximate and the sound of the sound
Association coopérative USEP	200,00€
Ecole foot Arnac - St Hilaire - St sulpice	150,00 €
Union vélocipédique Limousine	
Le Bad' St Sul' Club	and the second second
Amicale du Cochonnet de la Benaize	50,00€

✓ Vote des 3 taxes

	Bases	Taux	Produit fiscal
	Imposition 2015	_	attendu
Habitation	223 500,00	11,61	25 948
Foncière (bâti)	148 300,00	16,62	24 647
Foncière (non			
bâti)	28 600,00	61,99	17 729
			68 324

- ✓ Programmation des travaux 2015 :
 - ♦ Travaux de voirie,
 - Réhabilitation du logement au-dessus de la Mairie.
 - Mise en accessibilité de la salle de Bantard,
 - ☼ Eclairage public à « Plantedit ».
- ✓ Demande de prêt à taux bonifié auprès de la Caisse d'Epargne pour les travaux dans le logement, prêt de 4 600 € sur 10 ans ;
- ✓ Vote du Budget Primitif 2015;
- ✓ M. LACHAISE Joël est désigné correspondant « citoyenneté » ;
- ✓ Approbation du taux de promotion pour l'avancement de grade de l'adjoint administratif territorial à 100 % suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire ;
- ✓ Adoption d'une nouvelle compétence à la Communauté de Communes Brame-Benaize, compétence en matière d'urbanisme (PLUI) ;
- ✓ Adhésion à la Fondation du Patrimoine 60 € par an pour les communes de moins de 1 000 habitants;
- ✓ Convention constitutive d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie avec la Communauté de Communes Brame-Benaize;
- ✓ Questions diverses :
 - Devis ordinateur :
 - Devis rampe d'accès au secrétariat, marches du secrétariat et pavés ;
 - Manifestation Ecole de St Sulpice les Feuilles ;
 - Porte arrière salle polyvalente Bantard, voir pour la pose d'un verrou.

Séance du mardi 30 juin 2015 à 20h30

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, M. HEBRARD Alain-François, Mme LEMAITRE Géraldine M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

M. GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

- ✓ Délibération autorisant le Maire à signer la convention d'utilisation des voies et chemins communaux au profit des sociétés ABO Wind et VEM 87, pour le projet de parc éolien des Rimalets ; pour 7, contre 3, nul 1 ;
- ✓ Attribution de la compensation par la Communauté de Communes Brame-Benaize d'un montant de 15 639,29 € pour les années 2015 et 2016 ;
- ✓ Modification des statuts de la Communauté de Communes Brame-Benaize, compétence en matière d'aménagement numérique ;
- ✓ Questions diverses :
 - ☼ Devis GUYON Jean-Claude est retenu pour la porte d'entrée de la Mairie ;
 - ☼ Devis IMBERT frères est retenu pour la rampe d'accès à la Mairie ;
 - Remerciements USEP, Ecole de Foot et Fondation du Patrimoine pour les subventions.

Clôture à 22h35.

Séance du vendredi 25 septembre 2015 à 20h30

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, M. HEBRARD Alain-François, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : M. PERICHET Daniel et Mme LEMAITRE Géraldine.

M. GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

- ✓ Programmation des travaux 2016 –salle polyvalente de Bantard, création d'un plancher béton dans la salle, création d'un plafond en PVC dans la cuisine, coût estimatif 35 000 € HT travaux de voirie route de Jagon, VC12, coût estimatif 4 550 € HT aménagement des abords de la Mairie, coût estimatif 17 500 € HT Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire les demandes de subventions :
- ✓ Création de l'emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, par avancement de grade, suppression de l'emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et modification du tableau des effectifs;
- ✓ Réflexion sur l'achat d'une mini-pelle avec la Commune de Cromac ; pour 7, contre 2 ;

- ✓ Questions diverses :
 - ☼ Travaux écoulement eau à Jagon : la commission de voirie va aller voir ;
 - Lecture du courrier ASPER qui a organisé une réunion d'information sur l'éolien à la salle polyvalente de Bantard vendredi 21 août 2015 ;
 - L'association Histoires et Légendes de Las-Croux demande une subvention, elle organisera sa première manifestation samedi 23 juillet 2016 au Château de Las Croux (Cromac) : à prévoir au Budget Primitif 2016 ;
 - Les communes de moins de 1 500 habitants ont la possibilité de dissoudre le CCAS par délibération de la Commune, le Conseil d'administration du CCAS n'a pas à délibérer en la matière. A savoir que le budget du CCAS est alimenté par le budget communal, il ne dispose, comme revenus, que des ventes des concessions dans le cimetière, le budget serait réintégré dans le budget communal. Le Conseil Municipal souhaite conserver le CCAS :
 - Le réseau de lecture Brame-Benaize demande aux communes si elles souhaitent accueillir un spectacle : accord ;
 - ♦ Arbre de Noël 19 enfants :
 - ♥ Dimanche 6 et dimanche 13 décembre 2015 élections régionales.

Clôture à 21h30.

Séance du vendredi 2 décembre 2015 à 20h30

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, M. HEBRARD Alain-François, Mme LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absente excusée : Mme SINQUIN Christine.

Mme LEMAITRE Géraldine est désignée comme secrétaire de séance.

- √ Travaux en régie : afin de ne pas perdre une partie de la subvention, les dépenses réalisées en fonctionnement seront intégrées en investissement l'année prochaine ;
- ✓ Devenir de la Communauté de Communes Brame-Benaize, il y a quatre possibilités : 1 rester en l'état, 2 fusionner les quatre communautés de communes à l'échelle du Pays du Haut Limousin, 3 fusionner avec la Communauté de Communes Gartempe St Pardoux, 4 fusionner avec les Communautés de Communes Haut Limousin et Basse Marche. Le vote a lieu à bulletins secrets. 5 voix pour conserver la Communauté de Communes Brame-Benaize en l'état et 5 voix pour fusionner avec la Communauté de Communes Gartempe St Pardoux ;
- ✓ Création d'un site internet pour la commune, proposition commerciale de la société Fire-Live, d'un montant de 243,89 €. Accord du Conseil Municipal ;
- ✓ Questions diverses :
 - Composition des bureaux de vote pour les élections régionales dimanche 6 et dimanche 13 décembre 2015 ;
 - Demande de Monsieur Sébastien FADERNE de clôturer le chemin communal et la route communale n° 26 devant chez lui, réponse négative, il est interdit de clôturer le domaine public ;
 - ☼ Distribution des colis de Noël samedi 19 décembre 2015 :
 - ♦ Arbre de Noël samedi 19 décembre 2015 à 15h30 ;

- Suggestion d'inviter la population pour l'arbre de Noël 2016, information dans le bulletin municipal (distribution des jouets et des colis de Noël) : pour 1, contre 7, nul 2 ;
- Afin d'établir le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) il faut désigner deux personnes qui connaissent bien la commune, pour aller aux 30 réunions prévues sur 30 mois : Joël LACHAISE et Daniel PERICHET ;
- ♦ Suggestion de faire les vœux du Maire en 2017, pour 9, contre 1 ;
- Laurent PERROT renouvelle la randonnée tracteur le 17 avril 2015, avec arrêt à la Salle de Bantard, la commune offrira le vin d'honneur;
- Pommier à enlever route du gros chêne à Chantouant, le dire au propriétaire.

Clôture à 21h50.

Secrétariat de Mairie

Avant travaux



Après travaux









Etat Civil 2015

<u>Naissance</u>



Lesly, May-Nou SCHOTT YA, né le 17 mars à Limoges, domiciliée 30 Le Gât, fille de Joua YA et de Stéphane SCHOTT.

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents.





Alain, Paul, René BESNARD et Bernadette, Lucette, Evelyne LETANG le 27 juin, domicliés 1 Le Latier.

Fous nos voux de bonheur aux jeunes époux.

<u>Décès</u>



René, Marcel, Marc FADERNE, époux de Josiane DAVID, domicilié 3 Les Tribardières, décédé le 29 janvier à La Châtre (Indre), âgé de 79 ans.

Ont été inhumés dans le cimetière de St Georges les Landes :

Monique BREMONT, épouse de Yvan PARMENTIER décédée le 21 février Les Grands Chézeaux, âgée de 85 ans ;

Andrée, Renée LAURENT, veuve de Albert, René MARGUINAUD décédée le 18 avril à St Sulpice les Feuilles, âgée de 92 ans ;

Anne-Marie, Renée, Jeanne VITTECOQ décédée le 25 avril à Colombes (Hauts de Seine), âgée de 63 ans ;

René BERGER

décédé le 28 mai à Magnac-Laval, âgé de 91 ans.

Foute notre sympathie aux familles éprouvées.



Association

Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



A l'aube d'une nouvelle année, les Anciens Combattants vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que 2016 vous soit clémente, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour tous.

Nos sincères remerciements aux habitants de St Georges pour leur présence les 8 mai et 11 novembre lors du dépôt de fleurs,

Bonnes et heureuses fêtes de fin 2015 et vive 2016.

Le Président, Robert ROCH.

Le Football Club de St Georges

En marge de cette nouvelle année, tous les membres actifs du Football Club de Saint Georges les Landes présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble des habitants et à leur famille.

Après cette année passée où la France a vécu de cruels et tragiques évènements qui sont intolérables, il est important de continuer à tous nous épanouir dans des occupations et des loisirs qui nous permettent de partager des moments de plaisirs.

Pour revenir sur la saison dernière, nous sommes assez fier de notre parcours en 4ème division. En effet, notre classement final est assez honorable puisque nous avons terminé 4ème de notre poule.

S'agissant de la saison en cours, nous nous retrouvons chaque dimanche avec joie pour participer à la vie de ce club tant les joueurs que les dirigeants ou bien encore les supporters. L'objectif pour cette année est bien entendu de faire perdurer notre maintien en 4ème division ce qui se dessine assez bien puisque nous occupons la 4ème place pour l'instant.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2015, elles se sont déroulées avec succès et joie malgré une baisse de participation de la population pour certaines. Cependant, convivialité et bonne humeur ont encore et toujours été au rendez-vous.

Voici quelques dates à retenir pour l'année à venir :

- > Jeudi 05 mai 2016 : LOTO (Bantard);
- > Samedi 21 mai 2016 : BANQUET (Bantard);
- Dimanche 12 juin 2016 : TOURNOI toute la journée, MECHOUI (Stade) ;
- ➤ Samedi 16 juillet 2016 : SOIREE ENTRECOTES (Bantard);
- Dimanche 17 juillet 2016 : PETANQUE (Après-midi à Bantard).

Enfin, comme chaque année, le club remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation de chaque événement.

En espérant vous voir nombreux à encourager et supporter votre club.

Le président, Ludovic AUCHARLES





A. C. C. A.



L'ACCA de 51 Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016 et remercie toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.

<u>Dales à relenir pour 2016</u>

Samedi 13 février : Repas chevreuil,

Samedi 13 août : Méchoui,

Bilan de la saison de chasse 2015/2016:

66 carles délivrées,

10 lâchers de faisans,

30 bracelets chevreuil.

Bonne chasse et Bonne Année à tous.



Le Président, Fernand VAUZELADE



Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.

Comme chaque année, je vous fais part des dates des différentes manifestations.

Samedi 19 mars : Course UFOLEP et Repas dansant ;

Samedi 18 juin : Soirée Moules-Frites et Feu de St Jean ;

Samedi 19 novembre : Concours de belote.

En espérant vous y accueillir nombreux, dans la joie et la bonne humeur, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Le Président, Michel RIVAUD.



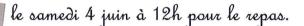
Les Genêts d'Or

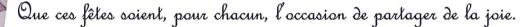


Les membres de l'Association « Les Genêts d'Or de Saint Georges les Landes » vous présentent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous leurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Les bénévoles de l'association sont heureux de réunir les habitants, de plus de 60 ans, deux fois par an afin de rompre l'isolement de certains et de créer du lien social :

le samedi 16 janvier à 14h30 pour la galette des Rois





Bonne année à loules et à lous.

Le Président, Gilbert SIMONNEAU.

Association Vivre à St Georges

Les membres de l'association et moi-même, vous présentant leurs meilleurs vœux.

Que l'année 2016 soit meilleure que la précédente.

Peut-être pourra-t-on organiser un loto cette année.

Les permanences de la bibliothèque se tiendront de 15 beures à 17 beures les :

30 janvier – 26 mars –28 mai - 30 juillet – 24 septembre et 26 novembre

Le prêt des livres est gratuit.

Venez nous voir, vous serez bien accueillis.



La Présidente, Michelle NICAUD.



AVENIR NORD FOOT 87: « L'annonce est officielle... »

Depuis le 07 Juin 2015, l'AMS St Sulpice Les Feuilles, l'EASH Arnac/St Hilaire et l'école de foot Avenir Foot 87 fusionnent pour former le nouveau club de nord de la Haute-Vienne :

AVENIR NORD FOOT 87 (A.N.F.87).

Un projet sportif ambitieux confié aux co-présidents Fabrice PATURAUD et Stéphane PINARDON .

Une revue d'effectifs digne de ce nom pour la saison avec 3 équipes séniors, 1 équipe sénior féminines, 1 équipe U17, 1 équipe U15 ainsi que nos 150 débutants et jeunes licenciés de U6 à U16 filles et garçons.

Sans oublier le soutien des municipalités de Arnac La Poste, St Hilaire la Treille, St Sulpice Les Feuilles, Jouac et St Leger Magnazeix pour la mise à disposition des stades et des locaux, de quoi pratiquer et préparer dans les meilleures conditions les équipes de notre Club.

L'encadrement, les entrainements, l'administratif et la promotion du nouveau club, des jeunes aux séniors est assuré par quelques 40 dirigeants dynamiques et motivés.

Cette première saison pour ce nouveau club est à l'heure actuelle une réussite tant sur le plan sportif que humain, à la fois chez les jeunes comme chez nos séniors.

Acmd



Aide Collective pour le Maintien à Domicile

Notre association en 2015, avec la modification territoriale et la disparition des cantons a dû changer de nom. L'Association Cantonale de Maintien à Domicile devient Aide Collective pour le Maintien à Domicile.

Notre en-tête volontairement, reste le même.

Dans les faits, il n'y a aucun changement, l'association est toujours liée aux communes signataires lors de sa création, elle intervient donc sur le même territoire géographique.

L'Acmd s'adresse aux personnes âgées et ou handicapées dans le but de les aider dans la vie quotidienne.

L'Acmd agit en qualité de mandataire, c'est à dire qu'elle peut sélectionner et proposer du personnel intervenant à votre domicile dont vous devenez l'employeur. Notre service gère les formalités administratives liées à cet emploi.

Le personnel peut réaliser différentes tâches de la vie courante, par exemple :

- Effectuer des courses
- Préparer, réaliser et aider à prendre les repas
- Entretenir le logement, le linge
- Aider au lever, au coucher, à la toilette (non médicalisée), à l'habillement, aux déplacements
- Effectuer des gardes jour et nuit sept jours sur sept.
- Notre service mandataire d'aide au maintien à domicile s'engage à :
- Proposer un personnel adapté à votre situation
- Déterminer avec vous les missions et tâches de votre employé, afin de répondre à vos attentes et vos besoins
- Organiser avec vous la mise en place et le suivi des interventions

Pour tous les renseignements et la mise en place de ces services, vous pouvez prendre contact avec :

Sarah Gomez du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 sauf le mercredi après-midi,

au centre médico-social de St Sulpice les feuilles,

2 rue du stade.

Tel: 05 55 76 79 49

Bonne année 2016.

Le Président : Yannick Vittu



Unité Locale de St-Sulpice

Siège : 2, rue du stade à St-Sulpice les Feuilles

L'unité locale de la Croix-Rouge s'occupe de l'action sociale sur tout le territoire du canton. Nous sommes aussi une Antenne du plan départemental d'urgence de la Croix-Rouge déclenché par la Préfecture en cas de nécessité.

La VESTIBOUTIQUE ouverte à TOUS présente un grand choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous âges et presque pour toutes circonstances, à prix très modiques.

La Municipalité met gracieusement ses locaux à notre disposition. Nous l'en remercions vivement.

Cette année comme les précédentes, l'ASSOCIATION MAXIMUM nous a accueillis dans ses locaux lors des portes ouvertes. Ainsi de nouvelles personnes ont pu faire connaissance avec la Croix-Rouge.

Lors des MANIFESTATIONS LOCALES (foires, marchés de Noël), les enveloppes de tombola que nous proposons rencontrent toujours un grand succès. Merci à tous

Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener à bien des actions de SOLIDARITE :

-Aides financières ponctuelles en participant au règlement de factures d'E.D.F, chauffage et autres.

-Aide alimentaire D' URGENCE sous forme de bons d'achats dans les magasins agréés.

Départ en vacances. Cette année une personne a pu profiter d'une semaine au bord de la mer à l'île de Noirmoutier. Egalement un enfant et une accompagnatrice de l'Unité Locale sont partis 2 jours à Disneyland.

BONNE ANNEE 2016 à TOUS

La Présidente : Mady BONNET

Office de Tourisme da Limousin en Marche

Vincent LALLEMENT a succédé à Jacques DUFOURD à la présidence de l'Office de Tourisme du Limousin en Marche lors de l'assemblée générale le 30 mars 2015.

Une année 2015 marquée par la réalisation des projets mutualisés des quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin :

- Pour rappel, une convention de partenariat signée en juin 2014 unit les quatre offices de Tourisme du territoire du Pays du Haut Limousin : OT du Limousin en Marche, OT Haut-Limousin (Bellac), OT Gartempe-Saint Pardoux, OT de la Basse-Marche (Le Dorat).
- Ces quatre offices de tourisme intercommunaux couvrent 52 communes et 29 600 habitants.
- Bertrand PARIS, animateur tourisme au Pays du Haut Limousin coordonne cette mutualisation.
- 4 fois par an (hiver, printemps, été, automne) la « lettre info tourisme » vous informe sur les actualités des offices de tourisme du Haut Limousin.

Les réalisations 2015 :

- Rencontre sur le tourisme à la ferme de Villefavard à destination de tous les élus et prestataires touristiques du Pays du Haut-Limousin (mission réalisée par les personnes en charge de l'animation numérique de territoire)
- Lancement du réseau de prestataires ambassadeurs du territoire (mission réalisée les personnes en charge de l'animation et coordination des acteurs touristiques)
- Rédaction du schéma d'accueil et de diffusion de l'information (mission réalisée par la personne en charge de l'accueil par excellence)
- Création et mise en ligne sur <u>www.sejourenlimousin.com</u> d'un séjour pêche « Comme un poisson dans l'eau » au Hameau de gîtes des Pouyades à Magnac-Laval et création en cours d'un séjour équestre au bord du Lac de St Pardoux (mission réalisée par la personne en charge de la qualification de l'offre et production touristique)
- Réunions de sensibilisation destinée aux hébergeurs à St Léger Magnazeix : démarches administratives, règlementation, labels existants, mieux connaître les attentes de la clientèle.
- Visites de qualification des hébergements pour la marque Chambre d'Hôte Référence.
- Recensement des structures accessibles aux personnes handicapées et début des visites sur place.

Edition de brochures 2015 :

- Guide touristique 2015/2016: guide de 52 pages, tiré à 15 000 exemplaires, bilingue (français/anglais), recense toute l'offre touristique du Pays (patrimoine naturel et bâti, loisirs de pleine nature, artisanat et produits locaux).
- Agenda des manifestations : Réalisé à l'échelle du Pays du Haut Limousin, 3 éditions pour 2015 : janvier/avril, mai/septembre, octobre/janvier 2016. Nous remercions les communes et les associations de nous faire parvenir au plus tôt les dates de leurs manifestations. Les éditions 2016 couvriront les périodes : février/mai, juin/septembre et octobre/janvier
- Brochure des balades en Marche. Dorénavant c'est Amandine, à l'Office de Tourisme Gartempe Saint Pardoux qui se chargera de collecter vos informations pour les calendriers 2016.
- Plans guides de villes : Deux plans guides de Magnac Laval et de Saint Sulpice les Feuilles ont été réalisés par la société Media Plus Communication et financés par les artisans et commerçants qui ont souhaité faire paraître un encart publicitaire sur ceux-ci. Chaque plan possède au verso le plan de la Communauté de Communes Brame-Benaize.
- Brochures « Vos vacances en famille » : Deux éditions ont été publiées pour les périodes de vacances estivales et les vacances d'automne, elles ont recensé l'offre touristique destinée

essentiellement à un public familial. La prochaine édition concernera la période des vacances de printemps.

Participation aux évènements :

- Bourse aux dépliants, journée départementale du Tourisme à Limoges
- Bourses aux dépliants de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne
- Journée Technique Grande Région « structuration touristique : état des lieux des 3 régions », à Bordeaux.
- Journée Technique Grande Région « les Offices de Tourisme : quel rôle dans la Grande Région » à Saintes.
- Salon de la randonnée d'Eguzon
- R-evolutions du Tourisme de Brive

Nouveau site Internet commun des Offices de Tourisme du Haut Limousin :

- <u>www.tourisme-hautlimousin.com</u> qui fonctionne à partir de la base LEI (base d'échange d'informations touristiques régionale mise en place par le Comité Régional du Tourisme). Dès à présent nos supports de communication présentent ce nouveau site internet.
- Compte Instagram : #haut_limousin : Une promenade, un lieu insolite, un beau paysage. Partagez vos plus belles photos sur le Haut Limousin
- Projet de fusion des pages Facebook des différents offices de tourisme en 2016.

Bilan de la fréquentation estivale :

La fréquentation des pôles d'accueil a été stable par rapport à la saison 2015. Celle des prestations touristiques (hébergements et loisirs de plein air) a bénéficié de la météo favorable.

Les animations 2015 :

Plus de 600 personnes ont participé aux 43 sorties proposées sur le territoire communautaire et 92 personnes aux 3 sorties patrimoine. Nous notons une augmentation significative de la participation des touristes (résidents en gîtes, camping...) aux animations ainsi que leur satisfaction de trouver des animations gratuites de qualité sur notre territoire.



Nouveau parcours Géocaching:

Une nouvelle cache Terra Aventura « Retour à la belle époque » à Villefavard a été mise en place en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.

Point Information Jeunesse:

- Animation Serious Game Métiers pour une classe de troisième au collège de Saint Sulpice les Feuilles.
- Réalisation d'une exposition sur l'alimentation et le sport pour la fête du sport organisée par la Communauté de Communes Brame-Benaize.
- Nous rappelons que le PIJ est à la disposition des jeunes pour tous les secteurs d'informations qui peuvent les intéresser ainsi que pour les aider dans leurs projets individuels ou collectifs.

Partenariat avec le Foyer Rural dans le cadre du Projet Educatif Territorial :

Les ateliers danse et théâtre proposés font le plein. Deux spectacles sont réalisés au mois de juin.



L'ADIL 87 vous informe gratuitement sur le logement

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement**.

Les conseils juridiques :

- Relations propriétaires-locataires: contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- Accession à la propriété: contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres ...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme**: permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,
- Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts ...

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2ème & 4ème mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1er & 3ème mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 Uniquement sur rendez-vous	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1er & 3ème jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2ème & 4ème jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2ème & 4ème mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1er & 3ème jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2ème & 4ème jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site Internet: www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 /13h30 - 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges Tél.: 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org



Le coin de notre « facteur poète »

SON PREMIER BAL

Très jeune, elle songeait au beau prince charmant Qui viendrait la chercher pour lui faire la cour Elle rêvait sans cesse en lisant ce roman Déjà son petit cœur s'éveillait à l'amour.

Elle était grande et belle, et avait dix-sept ans Sa maman avait dit : « Méfie-toi des garçons Ce sont tous des menteurs avec leurs compliments De ta maman, ma fille, écoute les leçons.»

Ce soir elle va au bal pour la première fois Mon Dieu que tout est beau, sa tête tourne un peu Elle s'était habillée d'une robe de soie... Jamais elle n'a connu d'endroits plus merveilleux.

Un beau garçon s'avance et l'invite à danser C'est un jeune homme brun au regard enjôleur Elle oublie de répondre et se laisse enlacer Elle pense à sa maman et sent battre son cœur.

Mon Dieu qu'il danse bien, ce joli cavalier Un étrange frisson lui donne de l'émoi Serait-il par hasard ce très beau cavalier Qu'elle espérait jadis avoir un jour à soi?

La main de son danseur emprisonnant la sienne Faisant monter en elle le bienfaisant frisson Blottie tout contre lui, elle tourne à perdre haleine Sa joue frôle parfois celle du beau garçon...

La soirée se termine, ils ont fait connaissance Elle ne sait plus très bien ce qu'ils ont pu se dire Dans ses bras caressants elle a fait chaque danse Et se sent envoûtée par son joyeux sourire.

Ils se sont séparés en se disant bonsoir Mais au fond de leur cœur était entré l'amour Elle n'a plus qu'un désir, celui de le revoir Et ce puissant désir grandissait chaque jour.

Le dimanche suivant, il était déjà là Lui aussi a subi la CHOSE merveilleuse Quand il la vit entrer, bien vite il s'approcha Son cœur battait bien fort, tant elle en fut heureuse.

Le voilà tout près d'elle avec son beau sourire S'incline gentiment en lui disant bonjour Il est émerveillé, et va bientôt lui dire Qu'il n'a pas oublié le bal de l'autre jour

Le bal est commencé, ils dansent tous les deux Elle est entre ses bras...le rêve est de retour Le frisson la reprend, elle ferme les yeux Quand d'une voix très douce il lui dit son amour.

Sans le savoir ils vivaient tous les deux Le plus charmant de tous les «Rêves Bleus»...

Henri « Julot » MONJOVIS



Les Tourterelles

Perchées sur une branche, deux jolies tourterelles Se chauffant au soleil, roucoulaient doucement Leurs plumes sont cendrées· Mon Dieu! qu'elles sont belles Et leurs chansons si tendres sont un enchantement·

Bientôt un petit nid fait de quelques brindilles Se trouvera placé ni trop haut, ni trop bas Puis elles iront chercher pour nourrir la famille Quelque chose à manger pour faire le repas.

Les petits grandiront et quand ils seront grands Ils chanteront plus tard cette même chanson Comme leur père et mère ils charmeront nos champs Quand ils nous reviendront à la belle saison.

Car toute la nichée s'envolera un jour Pour aller hiverner sur une terre lointaine Et quand le bel été est enfin de retour De nouveau leurs chansons enjôleront la plaine.

Ces beaux petits oiseaux bien moins gros qu'un pigeon Se trouvent très souvent prisonniers d'une cage Se trouvent-ils heureux dans la belle maison? Cela je n'en sais rien, je n'ai pas leur message.

Henri « Julot » MONJOVIS (1923-1996)



La vie de notre commune, il y a 50 ans, 1966 ...

Le Conseil Municipal est formé de 11 membres élus le 14 mars 1965 : MM. GORGEON Marcel (Maire), BERNARD Marcel, PATURAUD Marcel, BERNARD Jean, MARGUINAUD Fernand, MONJOVIS Henri, RIVAUD Robert, ALLOUIS Georges, PATURAUD Roger, FADERNE Maurice et DELILLE Claude.

Séance ordinaire du 6 février à 9 heures :

Absents: MM. MARGUINAUD, BERNARD M.

Suppression de la taxe sur les chiens au 1^{er} janvier 1966, considérant que cette taxe est classée parmi les taxes facultatives et que le produit de cet impôt est insuffisant pour justifier le travail administratif qu'il occasionne ;

Secrétaire : M. DELILLE

- Augmentation du prix du repas à la cantine scolaire, il est fixé à 1 franc au 1^{er} mars 1966.
- Subvention à la Commune de St Sulpice les Feuilles pour l'achat d'un camion-citerne pour équiper le centre de secours et la section de sapeurs-pompiers, 1 000 francs.

♦Séance ordinaire du 5 juin à 9 heures 30 :

Absents: MM. BERNARD M., BERNARD J., MARGUINAUD, FADERNE

Secrétaire : M. DELILLE

Augmentation du salaire de la gérante du téléphone, considérant que le développement constant de la cabine publique de Champagnac impose des servitudes de plus en plus étendues, le salaire de Mme LEPAIN Marthe est fixé à 300 francs au 1^{er} janvier 1966.

♦ Séance ordinaire du 4 novembre à 20 heures :

Absents : MM. BERNARD M., BERNARD J., PATURAUD R. et ALLOUIS Secrétaire : M. DELILLE

- Projet de transformation du bureau de Poste de la recette de distribution en recette auxiliaire par la Direction Départementale des PTT, le Conseil Municipal proclame son attachement à la recette distribution de la commune et déclare son opposition à la disparition de cet établissement, cependant étant sans illusion et sachant bien que son avis n'a été demandé que pour la forme, pense que l'administration n'en tiendra aucun compte et qu'a plus ou moins long terme, la transformation sera faite, il émet donc le souhait que le local soit débarrassé de tous les appareils appartenant à l'administration et que l'administration des PTT prévoit l'installation d'une cabine téléphonique lorsque la suppression sera actée;
- Utilisation de l'allocation scolaire pour l'achat d'une cuisinière à gaz à la cantine scolaire pour 576,42 francs et de deux bouteilles de gaz 79 francs;
- Création d'une foire aux chevaux et poulain à Chaillac le 10 octobre de chaque année, le Conseil Municipal se déclare très favorable à la création décidée par la Commune de Chaillac, qui ne peut être que bénéfique par le regain de vie qu'elle peut apporter aux communes rurales.

Séance ordinaire du 27 décembre à 20 heures :

Secrétaire : M. DELILLE

Convention eau fixant les attributions et le montant des honoraires de la Sté des Bureaux d'Etudes J. PAQUIER, le conseil donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer ladite convention.



AIRIE: \$\alpha\$ 05 55 76 75 56 Fax: 05 55 76 60 48

e-mail: mairies.sgll@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 Jeudi 8h30 à 12h30.

BIBLIOTHEQUE : Aux heures d'ouverture de la Mairie, possibilité d'emprunter des livres (romans, policiers, romans sur le Limousin, livres en gros caractères, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, livres récents).

Mise à disposition gratuite.

PERMANENCES AU CENTRE MEDICO SOCIAL DE ST SULPICE LES FEUILLES 2 05 55 76 73 44

Pole personnes âgées: Mme Annie MAZEIRAS: mardi et mercredi de 9h à 12h. **2** 05 55 68 22 48.

Assistante Sociale: 205 55 76 73 44

> Permanence de la mission locale rurale pour les jeunes de moins de 26 ans: 1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h.

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés): 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h00.

> TRESOR PUBLIC permanence à la Mairie de Saint Sulpice les Feuilles. 60 rue Léon Mercier : mardi de 9h à 12h hors vacances scolaires. Trésorerie de la basse marche 9 place de la république 87190 MAGNAC LAVAL du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h.

Fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

GENDARMERIE NATIONALE Communauté de Brigades de Magnac-Laval

Accueil du Public: 8h00-12h00 et 14h00-18h00 Sauf dimanches et jours fériés 9h00-12h00 et 15h00-18h00

- A Magnac-Laval, tous les Jours
- A Chateauponsac, tous les mercredis
- A St Sulpice les Feuilles, tous les lundis

Appel d'urgence: 7 jours sur 7, 24h sur 24

Ramassage des Ordures Ménagères PAR LE SMICTOM (SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES) DE MAGNAC-LAVAL :

Le VENDREDI.

Le Jeudi pour « Le Mazéraud »

Merci de signaler à la Mairie tout changement de composition de votre foyer, départ d'un des occupants vers une autre commune ou arrivée, ceci facilitera la mise à jour de la liste des redevables.

Eco-Point : Situé derrière la Mairie, route de « la Croix Robert ».

Des containers sont disposés pour recueillir les papiers, les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages, les verres, les huiles mécaniques. A déposer à l'intérieur des containers

Collecte des Encombrants PAR L'ASSOCIATION MAXIMUM DES

« MASGRIMAUDS », MAILHAC SUR BENAIZE 05 55 76 22 78 :

Mardi 19 avril 2016,

Mardi 19 avril 2016, Jeudi 16 juin 2016, Lundi 08 août 2016,

Mardi 18 octobre 2016,

Mercredi 29 novembre 2016.

Inscription auprès de la Mairie quelques jours avant le passage. Sortir les objets la veille.

EAU

En cas de fuite d'eau, de problèmes au niveau de votre compteur ou de changement de propriétaire vous devez le signaler au :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable 1 place du 8 mai 1945 87160 CROMAC

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne pas merci de le signaler à la Mairie qui transmettra à la société chargée de l'entretien de l'éclairage public.



Numéros utiles

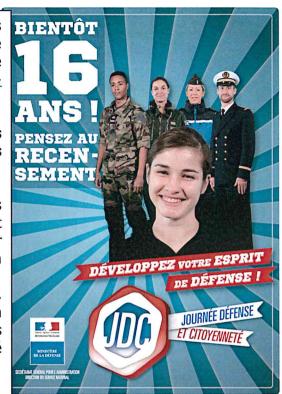
Monsieur LACHAISE Joël, Maire 🖀 05 87 77 93 71
Monsieur PERICHET Daniel, 1er Adjoint 🖀 05 55 76 78 93
Monsieur GUYON Jean-Claude, 2ème Adjoint 🕿 05 55 76 65 62
Madame LEBOURG Jeannine 25 05 55 76 75 45 responsable de la salle de BANTARD, déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable
Madame LEMAITRE Géraldine 2 05 87 77 94 63 déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable
Madame DUJARDIN Augustine 2 05 55 47 60 88 responsable de la salle du Bourg
Monsieur COURET François 25 05 55 76 24 60 Responsable du terrain de football



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.







Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et 24 Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Email: csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet : http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

Le Groupe La Poste,

une entreprise au service des territoires

Des solutions pour communiquer, livrer et créer du lien

La Poste française est la seule en Europe à livrer le courrier 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire

Dans une société en pleine mutation et compte-tenu d'une baisse du volume du courrier, l'entreprise diversifie ses offres et services. Elle intervient désormais dans d'autres domaines pour apporter des solutions qui contribuent au maintien du lien social dans les territoires (portage de médicaments, veille auprès des personnes fragiles sur demande de collectivités, etc.)

Un réseau de référence au service de l'intérêt général

En Haute-Vienne, 97.5 % de la population se trouve à moins de 5 km et à moins de 20 minutes d'un trajet automobile d'un des 158 points de contact du réseau La Poste.

Les habitudes de consommation de ses clients évoluent, aussi Le Groupe La Poste adapte sa présence postale. Ainsi, en 2015 en Haute-Vienne, les communes de Bosmie l'Aiguille, Bujaleuf, Bonnac la Cote, Nedde, Razès et Séreilhac ont fait le choix d'une agence postale mutualisée; la commune de Saint-Auvent a réactivé son relais poste commerçant et les communes de Bussière Galant, Flavignac, Saint-Maurice les Brousses et Saint-Victurnien bénéficient du service d'un facteur quichetier.

La Banque Postale au service du développement local

Animée des valeurs postales de proximité et de service au plus grand nombre, la Banque Postale renforce son engagement auprès des collectivités de Haute-Vienne pour le développement du territoire, en les accompagnant dans leurs projets d'investissement.

Une poste plus proche, plus connectée

Engagée sur la voie de la transformation numérique, La Poste propose des services innovants et performants qui contribuent à la valorisation et la modernisation de l'action publique. Ainsi, grâce à leurs smartphones, les facteurs de Haute-Vienne sont désormais connectés à votre boîte aux lettres pour récupérer vos Colissimo afin de les acheminer jusqu'à leur destinataire. 74 APC sont ou seront désormais équipées de tablettes numériques donnant accès à différents services publics ainsi qu'aux services en ligne de La Poste.

L'adresse : un bien public

Avec le développement du e-commerce et l'essor des technologies de géolocalisation, l'adresse acquiert une importance stratégique.

Une adresse normalisée bénéficie aux citoyens car la numérotation et dénomination des voies améliore la qualité des services délivrés et la qualité de vie. Elle bénéficie également aux opérateurs concernés par la géolocalisation: pompiers, médecins, gendarmerie, opérateurs de services à domicile...





LE 5 AVRIL 2016 LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain.

Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur!



Un test simple pour savoir si vous êtes compatible TNT HD

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD si :

- Il comporte le logo "TNT HD" 🔤 ou "HD TV" (norme MPEG-4) 🕰

Si votre équipement n'est pas compatible, inutile de changer de téléviseur : un simple adaptateur TNT HD MPEG-4 suffit, équipez-vous sans attendre pour bénéficier de l'ensemble des gammes de prix des adaptateurs (à partir de 25 euros) et éviter les ruptures de stock !

Le 5 avril 2016, tous les foyers recevant la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective) devront procéder à une recherche et mémorisation des chaînes sur chacun de leurs téléviseurs. En effet, pour que la TNT passe à la HD, un changement de norme de diffusion est nécessaire : dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la seule norme MPEG-4, qui permet la diffusion en Haute Définition. La réorganisation des bouquets de chaînes qui en découle rend nécessaire de faire une recherche et mémorisation des chaînes, pour que les téléviseurs puissent réceptionner les 25 chaînes de la TNT qui seront alors exclusivement diffusées en Haute Définition.

Les avantages de cette évolution

- Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).
- De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la TNT- aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

D'où vient l'expression "qui dort dine"?

C'est ce qu'annonçait l'enseigne des relais de poste dans lesquelles les voyageurs en diligence faisaient haite.

C'est à dire " qui prend une chambre est obligé de commander un repas".

Et non pas, comme on le croit,
"qui saute un repas le rattrape
en dormant"...

Certaines gens ont tellement honte d'emprunter qu'ils n'osent pas rendre.

Frédéric Dard

Je me suis souvent demandé ce qui peut bien différencier une bonne grippe d'une mauvaise.

Pierre Dac

Ma maison

est l'anagramme de mon nom.

Si on lui rajoute une aile,
elle devient celle de tous mes copains.

Oui suis-ie?

Le CAIRIN, anagramme de MICAR. Avec une letire L en plus, cels devient CARMI. Autrefois j'étais indécis, mais à présent, je n'en sais plus très sûr.

Umberto Eco

Je ferais admirablement remarquer aux hommes politiques qui me prennent pour un rigolo que ce n'est pas moi qui ai commencé. Que ce n'est pas moi qui ai Coluche

Je suis là pour protéger, mais parfois je tombe mal. Parfois romaine, c'est en biscuit que je suis la plus délicieuse. Qui suis-je?

Le tuile.

Paresse:
habitude prise
de se reposer
avant la fatigue.
Jules Renard

En politique, comme dans la vie, il en va souvent ainsi, quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

Jacques Chirac

Comment appelle-t-on quelqu'un qui ne rit jamais ?

Un agélaste

Comment s'appelle le mouvement qui consiste à s'étirer et à bailler ?

La pendiculation